

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CREPIN

REÇU

- 8 DEC. 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 8
Pour : 8
Contre :
Abstention :

S/P ROCHEFORT

Le sept décembre deux mil vingt et un à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal extraordinaire s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance extraordinaire,

Présents : M. Matthieu CADOT, Mme Cécile MAIRAND, M. André MARCHAIS, M. Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS,

Absents : Mme Céline ROUIL (donne pouvoir à M. Matthieu CADOT), M. Eric BOUCLY, M. Ronald VERNOUX (donne pouvoir à M. Denis GORRON), Mme Fabienne ASSIMEAU, Mme GRIFFON Charlene

N° d'ordre : 2021 - 48

Secrétaire : Mme Cécile MAIRAND

Convocation du 02/12/2021

Séance ouverte à 18H35

Objet : Nomination d'un agent recenseur.

Le recensement de la population initialement prévu en 2021 a été décalé en 2022 du fait de la situation sanitaire.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la candidature de Mme AUDOUIN Anne pour occuper les fonctions d'agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 10 Janvier 2022 au 19 Février 2022.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la candidature de Mme AUDOUIN Anne et de fixe le montant de l'indemnité que percevra l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de:

➤ **NOMMER** Mme Anne AUDOUIN en qualité d'agent recenseur pour le recensement de la population 2022,

➤ **FIXER** le montant de l'indemnité à 1258 € net.

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à assurer le suivi technique, financier et administratif de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme :

Le Maire,
Matthieu CADOT

